VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Un Superbe Ilet de Terre avec toutes les Améliorations qui s'y trouvent

DANS LE SIXIEME DISTRICT.

Les banquettes sont élevées et pavées. Une occasion pour les spéculateurs, les agents individuels et placeurs permanents.

IL SERA VENDU EN BLOC, LE JEUDI 11 JUIN 1903, A MIDI.

Mme Magdelena Berner, tutrice, vs Joseph B. Berner et Als.

No 70,120—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E.

PAR E. A CARRERE, Encanteur—bureau 806 rue Perdido, JEUDI, le 11 juin 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, on vertu d'un jugement rendu le 29 avril 1903, et signé le 5 mai 1903 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain ilet de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, ledit ilet étant borné par l'avenue Henry Clay, les rues Webster, Patton et Constance, et ayant une profondeur de vingt quatre lots. Ledit ilet mesurant trois cent onze [311] pieds six et une lignes [6 1|2''] de face à la rue Constance, trois cent dix sept [317'] pieds six pouces et sept lignes et demie [7 1|2''] de front à la rue Patton, [299'] deux cent quatre vingt dix pieds de face à la rue Webster et deux cent quatre vingt neuf pieds [289] sept [7''] pouces et deux [2''] lignes de face à l'avenue Henry Clay.

Les améliorations sont connues comme 623 avenue Henry Clay, et comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté, galerie, 4 chambres, citerne, hangar, etc. dans la cour. L'ilet entier est entouré d'une barrière et les banquettes sont autour sont pavées. On s'en sert comme "truck farm", ferme et jardin et il y a une grande écurie, grange et de nombreux hangars.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, en billets de l'acquéreur, portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et par les stipulations usuelles. Acte de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire, aux frais de l'acquéreur, lequel devra aussi assumer les taxes de 1903 en plus et au-dessus du prix de la vente, un dépôt de 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur,
806 rue Perdido.

J. C. Henriques, avocat.
10 mai—10 17 24 31—juin 7 10 11

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Au plus haut enchérisseur.

SITE MAGNIFIQUE DE MANUFACTURE,

Carré d'ilet entier faisant face au canal du Nouveau Bassin.

I. C. R. R. Switch dans la cour, entre les rues Willow et Claiborne,

Ayant de rares facilités pour chargements.

A L'ENCAN,

VENDREDI, LE 5 JUIN 1903.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur Bureau, 732 rue Commune, VENDREDI, le 5 juin 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre et jugement de l'Hon. Charles Parlange juge de la Cour de Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane, Dossier No 13,088, dans l'affaire de D. R. et W. P. Lewis vs la American Naval Stores Company, à l'enchère publique, il sera vendu :

Un certain lot de terre situé, étant et se trouvant dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par le Nouveau Chemin Coquillé, les rues Euphrosine, Martin (maintenant Willow) et Claiborne, ledit ilet étant divisé en onze lots, numérotés de 1 à 11, tous deux inclusivement, sur un certain plan fait par Geo. S. Dunbar, daté le 9 mai jour de janvier 1845, et déposé pour référence en l'étude de David L. McCoy, ancien notaire en cette ville, et mesurant comme suit, à savoir : No 1 formant l'encoignure des rues Willow ou Martin, et Euphrosine et mesurant 29 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Martin ou Willow sur une profondeur et façade à la rue Euphrosine de 122 pieds 8 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 2 formant l'encoignure du Nouveau Chemin Coquillé et de la rue Martin ou Willow, et mesurant 30 pieds 10 pouces et 5 lignes de face sur ledit Nouveau Chemin Coquillé, 30 pieds 6 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Martin ou Willow de 116 pieds 8 pouces et 2 lignes sur la ligne séparant du lot No 3 de 120 pieds 2 pouces et 4 lignes. Les lots 3 à 8 tous deux inclusivement mesurant chacun 30 pieds, 10 pouces et 5 lignes de face sur Nouveau Chemin Coquillé, 30 pieds, 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, sur les profondeurs suivantes, à savoir : sur la ligne divisant les lots Nos 3 et 2 120 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne séparant les lots Nos 3 et 4 123 pieds 8 pouces et 7 lignes, sur la ligne séparant les lots Nos 4 et 5, 127 pieds 3 pouces et 1 ligne sur la ligne divisant les lots Nos 5 et 6, 130 pieds 9 pouces et 4 lignes sur le côté du lot No 5, 110 pieds 5 pouces sur le côté du lot No 6, sur la ligne séparant les lots Nos 6 et 7, 104 pieds 6 pouces et 5 lignes sur la ligne divisant les lots Nos 7 et 8, 108 pieds et 7 lignes et sur les lignes des lots 8 et 9, 111 pieds 7 pouces et 6 lignes. Le lot 9 mesurant 30 pieds 3 pouces et 7 lignes de face sur ledit Nouveau Chemin Coquillé, sur une profondeur et façade à la rue Claiborne de 115 pieds, 29 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond sur la ligne du lot No 10, et 111 pieds, 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 8, et les lots Nos 10 et 11 mesurant chacun 29 pieds 9 pouces et 2 lignet de face à la rue Claiborne sur 122 pieds, 8 pouces et 7 lignes, entre lignes parallèles, le lot No 11 formant l'encoignure des rues Claiborne et Euphrosine, le tout en mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages et servitudes qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant.

Termes et Conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance payable en un, deux et trois ans, représenté par des billets à recevoir de l'acquéreur à son ordre, endossés en blanc et garantis par hypothèque et lien de vendeur, avec confession de jugement et toutes autres stipulations usuelles pour garantir le paiement des billets de tel caractère, l'acquéreur assumant en plus de son enchère les taxes dues et exigibles pour l'année courante de 1903, et faire un dépôt comptant ou chèque certifié égal à 10 pour cent du montant de l'enchère, le chèque devant être fait payable à l'ordre du receveur, J. J. Lewis. Pour plus de renseignements références faites au registre dudit procès de D. R. et W. P. Lewis vs American Naval Stores Co., et spécialement au décret de vente dans cette affaire, rendu le 28 avril 1903.

Acte de vente pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur, en plus de son enchère.

H. H. HODGSON,
Maître Commissaire.

1 mai—1 8 15 22 29—juin 5

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Spéculateurs et Placeurs, Attention!

Cette maison double à deux étages, Nos 2115 et 2117 rue Tchoupitoulas.

Maison simple à deux étages, No 2111 rue Tchoupitoulas.

Cottage double 730 et 732 rue Market.

Sept lots dans le Troisième District.

20 lots de terre dans le Septième District.

3 certains lots de terre dans le Septième District.

In re Robert C. Klefforth et als vs Geneva Klefforth et als.

No 70,101—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 824 rue Commune JEUDI, le 4 juin 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu et signé en Cour ouverte le 29 avril 1903, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante, à savoir :

1° Deux certains lots de terre, situés et étant dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle Levée, maintenant Tchoupitoulas, Rousseau, Jackson et Joséphine, lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit, à savoir : ceux le plus près de la rue Jackson mesurant trente deux pieds, deux pouces, six lignes et une demi ligne de face à la rue Tchoupitoulas par une profondeur de cent quatre vingt cinq pieds un pouce sept lignes sur la ligne de côté vers la rue Jackson, de cent quatre vingt neuf pieds trois pouces, une ligne sur la ligne le divisant de l'autre lot, et trente et un pieds, onze pouces et cinq et une demi ligne de largeur dans le fond, et l'autre lot mesurant trente deux pieds deux pouces six et une demi ligne de face à la rue Tchoupitoulas, cent quatre vingt neuf pieds trois pouces et une ligne de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Jackson; cent quatre vingt treize pieds quatre pouces et trois lignes sur la ligne du côté opposé vers la rue Joséphine, et trente et un pieds onze pouces et cinq et une demi ligne de largeur dans le fond, le tout d'après un plan fait par John F. Braun, voyer et architecte, daté le 21 mai 1875.

Améliorations—Sur le lot le plus près de la rue Jackson, les améliorations consistent en une maison double à deux étages contenant 6 chambres, citerne de chaque côté. Les améliorations sur le lot contigu consistent en une maison simple à deux étages contenant magasin et 2 chambres au rez-de-chaussée et 6 chambres au premier étage, aussi écurie, hangar, citernes, etc.

2° Un certain lot de terre, situé dans le faubourg Annonciation dans le premier district de cette ville, désigné par la lettre "A" dans l'ilet borné par les rues Market, Chippewa, aut efois Pacanier, St James et St Thomas, autrefois St Jean Baptiste, d'après un devis du même et est contigu à la propriété annexée à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr, un notaire, le dix neuf d'août 1867. Ledit lot mesurant trente et un pieds, onze pouces deux et trois quarts de lignes à la rue Market par cent cinquante neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles et est composé de la moitié du lot désigné par le numéro "2" sur un devis annexé à un acte passé pardevant Louis T. Caire, ancien notaire, le vingt et un juin 1847, étant la moitié la plus près de la rue Chippewa anciennement rue Pacanier.

Améliorations—Les améliorations consistent en un cottage double Nos 730 et 732 rue Market, contenant 4 chambres, hangars et citernes de chaque côté.

3° Sept lots de terre situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Vertu, Magistrat, Montégut et Féliciana, désignés par les Nos "un", "deux", "trois", "quatre", "cinq", "six" et "sept", d'après un plan dressé par Wm De Young, architecte, daté le treize me jour de février 1862, et déposé en l'étude de Félix Grima, notaire en la Nouvelle-Orléans, lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit :

Lots Nos "un", "deux", "trois", "quatre", "cinq", "six" mesurant chacun trente et un pieds sur la rue Féliciana, par cent quinze pieds de profondeur, et le lot No "sept" mesurant trente cinq pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Féliciana, par cent quinze pieds de profondeur et vingt six pieds dans le fond.

4° Vingt lots de terre avec tout les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, coutumes, servitudes, dépendances y appartenant, situés dans le septième district, ville de la Nouvelle Orléans, autrefois dans la ville de Carrollton, paroisse de Jefferson, en cet Etat, et désignés par les numéros "un" à "vingt" inclusivement, dans l'ilet 203:13 sur le plan de la ville de Carrollton, borné par les rues Eagle, Jackson, maintenant Général Ogden, Collapissa et Quatorzième, maintenant Oleander, sur un plan paraphé "Ne Varietur" par O. De Armas, notaire, en la Nouvelle Orléans, le 11 septembre 1858, et déposé en son étude et mesurant chacun comme suit :

Lots Nos "un" et "deux" mesurant chacun trente pieds six pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur de cent cinquante deux pieds, six pouces entre lignes parallèles. Les lots Nos "trois" à "douze" inclusivement mesurant chacun trente pieds six pouces à la rue Colapissa sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles; le lot "trois" formant l'encoignure des rues Eagle et Collapissa; les lots Nos treize et quatorze mesurant chacun trente pieds et six pouces de face à la rue Eagle par une profondeur de cent vingt deux pieds entre lignes parallèles; les lots Nos quinze à vingt inclusivement mesurant chacun trente pieds, six pouces de face à la rue Quatorzième par une profondeur de cent vingt deux pieds, entre lignes parallèles.

5° Trois certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mary, Jackson (maintenant Gen. Ogden), Collapissa et Quatorzième (maintenant rue Oleander), désignés comme lots Nos un, deux et trois, dans l'ilet No 473, lesdits lots Nos un, deux et trois mesurant cent quatre vingt trois pieds de face à la rue Quatorzième, par cent vingt deux pieds de profondeur. Ledit lot No un formant le coin des rues Quaterzième et Mary.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en billets payables en un et deux ans, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, ensemble avec les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer toutes les taxes de ville et d'Etat pour cette année 1903, le dépôt usuel de 10 pour cent devant être fait par l'acquéreur, au moment de l'adjudication; l'actes de vente devant être passé pardevant Théodore Cotonio, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 mai—2 3 10 17 24 31—juin 4

VENTES A L'ENCAN.

Cicero A. Ramsey.

ANNONCE JUDICIAIRE.

IN RE.

Levinson & Casey,

EN LIQUIDATION.

Cour Civile de District, No 70,506. Division D.

PAR CICERO A. RAMSEY, Encanteur—Bureau No 342 rue Carondelet JEUDI, le 28 mai 1903, à 11 heures a. m., au No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre du juge W. B. Somerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 14 mai 1903, et rendu dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté, la propriété ci-après décrite, à savoir : Le tout et particulièrement le stock de marchandises, articles et marchandises, machines à coudre, installations, en fait tout l'attirail d'un tailleur, le tout plus complètement décrit dans l'inventaire enregistré dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté.

Conditions—Comptant et livraison immédiate.

Richard & Vidrine, avocats.
16 mai—16 17 24 27 et 28

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Propriété Résidence de Choix

2432-34-36-38 rue Conti, coin Rocheblave.

Succession de William Bernard.

No 70,458—Division D.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, MARDI, le 16 juin 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAMES A. BRENNAN, Encanteur, bureau 634 rue Gravier, en vertu d'un ordre daté et signé le 14 mai 1903, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec les améliorations, dans le Deuxième District, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Conti, Bienville et Conti, désignée comme lot A, ladite portion de terre forme l'encoignure des rues Rocheblave et Conti et mesure, M. A., 47 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Rocheblave sur 110 pieds de profondeur et façade à la rue Conti.

Conditions Une moitié ou plus comptant, la balance en un ou un et deux ans à 8 pour cent d'intérêt par an, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra payer les taxes de 1903 un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant Fred Zengel, N. P., aux frais des acquéreurs.

16 mai — 16 17 24 31 — juin 7 14 16

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES

Dans le Sixième District.

Frank Sharp, Jr., et als vs Henry Zeller et al.

No 58,208—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur— Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 26 mai 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 2 janvier 1901, et signé le 29 janvier 1901, par l'Hon Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée, la chaprès décrite propriété à savoir :

1° Deux lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 5249, 5251, 5255 et 5257 rue Annonciation, consistant en deux cottages doubles contenant de chaque côté 3 chambres, citerne, hangar, etc., situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 135, borné par les rues Laurel, Valmont, Annonciation (autrefois Jersey) et Bellecastle et désignés par les Nos 5 et 6 sur un plan de F. Tourné, daté le 23 juin 1866, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Jersey, maintenant Annonciation sur 110 pieds de profondeur.

2° La moitié du lot No 2 et la moitié du lot No 6, dans l'ilet No 78, borné par les rues Tchoupitoulas, Front, Lyon et Upperline, et mesurant chacun 15 pieds de face à la rue Front sur 75 pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, désignés par les Nos 4847 et 4849 rue Water ou Front consistant en un cottage double contenant 3 chambres, hangar, citerne, etc., de chaque côté.

3° Trois certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Valmont, Bellecastle et Annonciation, désignés par les Nos 1, 2 et 3, et mesurant comme suit, à savoir : le lot No 1, 33 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 22 pieds de largeur dans le fond, 116 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Valmont, 115 pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2; et le lot No 2 mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 30 pieds de largeur dans le fond, 115 pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 1, et 113 pieds 4 pouces 9 lignes sur le côté du lot No 3, et le lot No 3 mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 113 pieds 4 pouces 9 lignes sur le côté du lot No 2 et 11 pieds 8 pouces 8 lignes sur le côté du lot No 4, et 30 pieds de largeur dans le fond. Les améliorations sont désignées par les Nos 5281 et 5283 rue Tchoupitoulas, et comprenant un cottage double contenant de chaque côté 4 chambres, hangar, citerne, etc.

4° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Jena, Constance et l'avenue Napoléon, désigné par le lot C, ou le No 10 et mesurant 33 pieds 4 pouces de face à la rue Magasins, commençant à un point 66 pieds 4 pouces de l'encoignure de la rue Jena, sur 95 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur. Les améliorations sont désignés par le No 4430 rue Magasins, et comprenant un joli cottage simple, retiré de la banquette, barrière en fer sur la façade, contenant 5 chambres, citernes, galeries, hangar, etc. La maison est bien tapissée.

5° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Water, Constantinople, Tchoupitoulas et Austerlitz, désignés par les Nos 11 et 12 dudit ilet et faisant face sur la rue Water, le lot No 12 formant l'encoignure des rues Water et Austerlitz; lesdits lots mesurant ensemble, plus ou moins, 50 pieds 2 lignes de face à la rue Water, 94 pieds 6 lignes sur le côté le plus près de la rue Constantinople sur 92 pieds 1 ligne de face et profondeur sur la rue Austerlitz. Lesdites améliorations sont désignées par les Nos 400, 408 et 410 rue Austerlitz, et comprenant un cottage simple et double; le cottage simple contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc., le cottage double 3 chambres, citerne, hangar, etc., de chaque côté. Le chemin de fer de ceinture en face sur la rue Water.

6° Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Valmont, Bellecastle et Annonciation, désignés par les Nos 1, 2 et 3, et mesurant comme suit, à savoir : le lot No 1, 33 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 22 pieds de largeur dans le fond, 116 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Valmont, 115 pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2; et le lot No 2 mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 30 pieds de largeur dans le fond, 115 pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 1, et 113 pieds 4 pouces 9 lignes sur le côté du lot No 3, et le lot No 3 mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 113 pieds 4 pouces 9 lignes sur le côté du lot No 2 et 11 pieds 8 pouces 8 lignes sur le côté du lot No 4, et 30 pieds de largeur dans le fond. Les améliorations sont désignées par les Nos 5281 et 5283 rue Tchoupitoulas, et comprenant un cottage double contenant de chaque côté 4 chambres, hangar, citerne, etc.

7° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Jena, Constance et Napoléon, désigné par le lot C, ou le No 10 et mesurant 33 pieds 4 pouces de face à la rue Magasins, commençant à un point 66 pieds 4 pouces de l'encoignure de la rue Jena, sur 95 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur. Les améliorations sont désignés par le No 4430 rue Magasins, et comprenant un joli cottage simple, retiré de la banquette, barrière en fer sur la façade, contenant 5 chambres, citernes, galeries, hangar, etc. La maison est bien tapissée.

8° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Water, Constantinople, Tchoupitoulas et Austerlitz, désignés par les Nos 11 et 12 dudit ilet et faisant face sur la rue Water, le lot No 12 formant l'encoignure des rues Water et Austerlitz; lesdits lots mesurant ensemble, plus ou moins, 50 pieds 2 lignes de face à la rue Water, 94 pieds 6 lignes sur le côté le plus près de la rue Constantinople sur 92 pieds 1 ligne de face et profondeur sur la rue Austerlitz. Lesdites améliorations sont désignées par les Nos 400, 408 et 410 rue Austerlitz, et comprenant un cottage simple et double; le cottage simple contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc., le cottage double 3 chambres, citerne, hangar, etc., de chaque côté. Le chemin de fer de ceinture en face sur la rue Water.

9° Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Cadix, Constance et Jena, d'après le plan dressé par H. M. Rothausen, daté le 7 juillet 1841, et désignés par les Nos 21 et 22 et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Cadix sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage simple désigné par le No 715 rue Cadix, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans en en 1 an, à l'option de l'acquéreur; la portion de crédit s'il y en a devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur payant les taxes de 1903, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais des acquéreurs.

25 av—25 26—mai 3 10 17 24 26

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Contenu d'une Laiterie.

Jean Montrejean vs A. B. Scott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70,570—En vertu d'un ordre de vente daté le 15 mai 1903 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI 20 mai 1903, à 10.30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir :

Sur les lieux No 2103 rue Short, à l'enseignure de la rue Panola

Le contenu de la laiterie sur lesdits lieux, consistant de vaches, génisses, chevaux, wagons, jeux de harnais, bidons à lait, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

R. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

W. R. M. Whitney, avocat pour le plaignant.
16 mai — 16 17 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Contenu et Installations d'une Buvette, etc.

Aussi un Coffre-Fort en fer, un Cash Register et un Pool Table.

Mme Sophie Tobelman vs Henry Tobelman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 70,495 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le LUNDI, 18 mai 1903, à 10.30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Sur les lieux à l'encoignure des rues Gravier et Howard. Le contenu et installations, etc., de la buvette sur les dits lieux. Comprenant une buvette dans le fond et comptoir et installations, comptoir d'huîtres, ameublement, installations de buvette, vins, liqueurs, tabac, cigares, etc., d'après l'inventaire enregistré. Aussi un coffre fort en fer, un cash register, un pool table, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour la plaignante.
6 mai—6 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Sixième District.

E. A. Grasser vs Interstate Land Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,435—En vertu d'un writ de fieri facias contre W. Hans S. Hero à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 mai 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec améliorations dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dufossat ou Valmont, Sud Robertson, Freret et Soniat, ladite portion de terre forme les encoignures des rues Soniat et Sud Robertson et Dufossat ou Valmont et Sud Robertson et mesure cent pieds de face à ladite rue Soniat sur deux cent cinquante pieds de profondeur et façade sur la rue Sud Robertson s'étendant à travers ladite rue Dufossat ou Valmont sur laquelle elle a aussi une façade de cent pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Cage Baldwin & Crabites, avocats pour le plaignant.
17 avril—17 24—mai 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District

Formant le coin des rues Quartier et Miro.

Connue comme les numéros 2234 et 2238 rue Quartier.

American Homestead Co. vs Adolphe Zocquet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 69,339 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 mai 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses, etc., située dans le Deuxième District municipal, dans l'ilet borné par les rues Quartier, Miro, Galvez et Hôpital, mesurant soixante quatre pieds de face à la rue Quartier, sur cent un pieds sept pouces de profondeur et façade sur la rue Miro, borné dans le fond et sur le côté par la propriété appartenant à B. Bayeux et composée des parties des lots 3, 4, 5 sur un plan daté le 17 novembre 1835, déposé en l'étude de Gottschalk, ancien notaire, dans le livre de plan No 3.

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Henry Chiapella, avocat pour la plaignante.
24 avril—24 25—mai 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de valeur du Troisième District.

Connue comme No 1420 rue Robertson, entre l'avenue Esplanade et la rue Kerlerec.

American Homestead Company vs Emile J. Barnett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 69,350 En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, JEUDI, 4 juin 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 628 borné par l'avenue de l'Esplanade, les rues Kerlerec, Robertson et Villeré, ledit lot formant partie du lot No 29 et étant la moitié la plus près de la rue Kerlerec, mesurant vingt sept pieds neuf pouces à la rue Robertson sur cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Henry Chiapella, avocat pour la plaignante.
1er mai—1 8 15 22 29—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur Améliorée du Sixième District

Connu comme No 815 rue Antonine,

Entre les rues Annonciation et Laurel.

Chas H. Lagan vs William Derby.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 70,337— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 mai 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Antonine, Annonciation, Laurel et Foucher, désigné par le numéro "Quatorze", sur un plan du dit ilet annexé à un acte pardevant notaire, le 14 octobre 1891, aussi par la même No sur un plan par Sydney G. Del Isle, voyer, daté le 3 novembre 1891 annexé à un acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 10 décembre 1891, ledit lot de terre mesurant trente et un pieds de face à la rue Antonine, la même largeur sur la ligne du fond, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

E. T. Florance, avocat pour le plaignant.
25 avr—25—mai 1 8 15 22 28

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

—:o:—

Premiere Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Streudback & Stern, agents vs Mme C. Weydig.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No 13,209—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la première cour de cité de la Nouvelle Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon comptoir Nos 813 et 815 rue Bienville, coin du Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 25 mai 1903, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir : Un lot de meubles de maison et effets etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant.—CHAS. E. KENNEDY, Constable. Geo. Montgomery avocat. 16 mai—16 20 24

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Caroline Blunt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,730—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme E. Bolmer administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Robert J. Maloney, Paul W. Maloney avocat. 16mai—16 20 23

Succession de James H. Simmons.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 63,851—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Martha C. Howell, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. R. H. Browne avocat.
16 mai—16 20 24

Succession de Agnes Felter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 70,332 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes aut